

L'ANAPHORE FLOTTANTE UN AUTRE
ou la présence non-manifeste de l'antécédent
dans un fragment nodal, extrait d'*Alexis ou le Traité*
***du vain combat*¹. Étude linguistique.**

par Anne-Marie PRÉVOT (Limoges)

Notre réflexion sur l'anaphore flottante et plus spécifiquement, l'anaphore "un autre"² s'inscrit dans l'étude de diverses manifestations de "la poétique du détour" dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar. Il s'agit en effet d'identifier des démarches périphrastiques éloignées de toute intention rhétorique, et dont le seul enjeu est d'expérimenter *un langage autre*, décanté, seul apte à traduire le mystère par le choix de l'évitement d'un terme attendu ou convenu. L'anaphore flottante participe pleinement de cet enjeu linguistique et éthique dans la mesure où l'anaphore *un autre* ne proposera aucun référent-source identifiable explicitement, d'où son nom, anaphore flottante. Le lecteur est ainsi appelé à questionner le texte, à envisager des hypothèses de complétude textuelle, et ce, afin de mesurer la pertinence du choix linguistique de l'incomplétude discursive dans un fragment nodal d'*Alexis ou le Traité du vain combat*.

I. L'anaphore

Dans le chapitre I de son ouvrage *Anaphores et pronoms*, G. Kleiber rappelle au lecteur, en guise d'introduction, quelques principes fondamentaux sur lesquels toute étude des anaphores doit s'appuyer :

Le principal problème que pose toute expression référentielle est, bien entendu, celui de la "trouvaille" du référent et, de préférence, ... celle

¹ Marguerite YOURCENAR, *Alexis ou le Traité du vain combat*, Paris, Gallimard, 1971, Coll. Folio n° 1041.

² Pour l'étude d'autres manifestations de l'anaphore flottante dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar, je me permets de renvoyer le lecteur à ma thèse : *Dire sans nommer. Les mécanismes périphrastiques dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar*, Thèse de Doctorat, sous la direction de M. Le Professeur Philippe Caron, Université de Limoges, 2000, p. 109-133.

du "bon" référent. Le lieu de résidence de ce référent apparaît à cet égard comme un critère pertinent : si l'on sait où il est, on peut aussi, évidemment, le retrouver. C'est en effet dans le contexte linguistique qu'il se situe³.

G. Kleiber précise également que « l'un des défauts les plus constants des analyses référentielles est d'oublier qu'avec l'identification du référent, l'affaire n'est pas finie pour autant et que *le mode de donation* du référent est tout aussi important que le référent lui-même »⁴. Le lieu de résidence du référent ainsi que le mode de donation du référent sont deux critères d'examen qui nous permettraient de mesurer l'emploi "flottant", donc équivoque d'une anaphore particulièrement significative : *un autre* dans un fragment d'*Alexis*.

Mais tentons de définir l'anaphore pour questionner ensuite les traitements singuliers de ce phénomène en contexte. G. Kleiber propose deux types de définitions de l'anaphore « celles qui voient dans l'anaphore avant tout un phénomène textuel et d'autre part, celles qui mettent au premier plan un facteur cognitif »⁵. Si nous considérons l'anaphore sous l'angle d'un phénomène textuel, nous pourrions, selon G. Kleiber définir « une expression anaphorique comme une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) mentionnée dans le texte et généralement appelée *son antécédent* ». Cette définition *textuelle* de l'anaphore s'ouvre sur une définition plus large que propose F. Corblin, définition citée par G. Kleiber :

Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste in situ une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par *comparaison* avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le *moteur* de l'anaphore serait la nécessité de se ramener, grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas⁶.

L'autre définition de l'anaphore présentée par G. Kleiber renonce aux critères textuels et propose une approche "mémorielle" qui « promeut le critère de saillance préalable pour définir l'anaphore ». Dans un tel cadre, où le mode de connaissance du référent qu'a l'interlocuteur est

³ Georges KLEIBER, *Anaphores et pronoms*, Louvain la Neuve, Éditions Duculot, 1994, Champs linguistiques, p. 7.

⁴ *Op. cit.*, p.18.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Op. cit.*, p. 23.

considéré comme déterminant, l'anaphore devient un processus de renvoi à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent "présent" ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate. Cette approche peut intégrer des emplois appelés *inférentiels* non textuels ou *indirects* qui exigent cependant la présence « des éléments déjà saillants du texte, de la situation immédiate et du savoir d'arrière-plan présumé partagé »⁷. Les emplois *inférentiels* non textuels ou *indirects* correspondent alors à une conception *exophorique* ou situationnelle, conception opposée à celle nommée *endophorique* ou textuelle, le référent se trouvant "donné par le contexte linguistique". Or si de telles démarches répondent à la problématique de tout mode de donation anaphorique, il n'en est pas de même pour la présence d'anaphores qui ne renvoient à aucun référent manifeste ni contextuellement ni dans une démarche mémorielle ou même inférentielle. C'est ce type de phénomène que nous allons analyser avec l'étude de *un autre*.

II. *Un autre*, une anaphore problématique

L'extrait, objet de notre investigation, suit l'aveu indirect que le narrateur Alexis fait de son expérience homosexuelle à sa femme Monique. Alexis, sans évoquer ni nommer une seule fois l'objet de sa passion, commente, exclusivement le prélude à cette rencontre, puis le bonheur et la sensation de libération du corps et de l'âme qui l'envahissent. Il poursuit sa lettre en ces termes :

L'émotion du matin se prolongeait dans les phrases musicales du soir ;
– telle nuance des saisons, telle odeur, telle ancienne mélodie dont je
m'épris alors sont demeurées pour moi d'éternelles tentatrices, parce
qu'elles me parlent d'un autre. Puis, un matin, il ne vint plus. Ma
fièvre tomba : ce fut comme un réveil. (A, p. 55)

L'emploi de *un autre* apparaît comme problématique dans la mesure où il ne semble présenter contextuellement aucun antécédent et qu'il est de plus anaphorisé par "il" dont la détermination linguistique et discursive reste par son référent-source *un autre*, indéterminée. Rappelons que l'identificateur *un autre* exige un référent par rapport auquel il se désigne en s'en distinguant : **un autre que qui ?** Or, le domaine requis associé ne répond pas à cette exigence. L'identificateur pronominal *autre* est accompagné de l'article indéfini *un*. Or cet indéfini « véhicule l'idée que le contenu du SN n'est pas suffisant pour l'identification de l'objet (puisque ce contenu est le

⁷ *Op. cit.*, p. 25.

propre de tout un ensemble d'objets). En d'autres termes, le locuteur présume que l'interlocuteur n'est pas en mesure, en s'appuyant sur le seul contenu du SN, de dire de quel objet il s'agit⁸. Le choix de l'article *un* impose la notion d'indétermination et renforce l'emploi de *autre*, mais simultanément s'effectue une opération extractive : « un élément et un seul se trouve isolé par rapport à l'ensemble X des possibles »⁹ et fait appel à une extraction non aléatoire puisque le locuteur sait de qui il s'agit.

Le déterminant joue à la fois dans ce contexte précis sur l'indétermination mais également sur une référence non aléatoire.

Pour l'allocutaire Monique et pour les destinataires, *un autre* renvoie-t-il à une autre forme et à un lieu de discours précis ? Y a-t-il présence d'un environnement interprétatif textuel ou pragmatique à partir duquel pourrait se dévoiler la source référentielle ? Mesurons d'abord l'écart que crée cette forme par rapport à des formes plus conventionnellement attendues :

proposition 1 : parce qu'elles me parlent de mon ami.

proposition 2 : parce qu'elles me parlent de lui.

proposition 3 : parce qu'elles me parlent d'un autre être que vous, Monique.

La proposition 1 présenterait l'objet du discours en explicitant la relation privilégiée qu'Alexis entretient avec un homme, tout en l'euphémisant par le terme "ami", de même que le mot "sœur" peut (dans certains contextes énonciatifs) le faire pour "amante"¹⁰. (Nous retrouvons ici l'ambiguïté du titre du récit de Marguerite Yourcenar, *Anna, soror...*).

La proposition 2 imposerait dans l'univers du discours et par le pronom personnel complément *lui* une référence totalement présente à l'esprit d'Alexis et qui tout en gardant son identité dissimulée s'imposerait en désignation directe dans le discours ; la mention préalable est inutile puisque l'objet du discours est présent dans l'univers de pensées d'Alexis ; le contexte requis accessible ne relève pas d'une mention linguistique effective dans le focus du locuteur, dans sa représentation mentale. L'interlocuteur ne reçoit que la seule sommation du discours, celle du pronom *lui* dont l'échelle

⁸ Robert MARTIN, *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, Linguistique nouvelle, p. 173.

⁹ *Op. cit.*, p. 175.

¹⁰ C'est ce que Georges MOLINIÉ nomme "l'euphémisme de la fraternité" dans *Du Roman grec au roman baroque*, Toulouse Le Mirail, Presses Universitaires du Mirail, 1995, Champs du signe, p. 294.

d'accessibilité est réduite au minimum puisque contenue dans les seules pensées d'Alexis.

Les propositions 1 et 2 entretiennent avec le choix de *un autre* par le narrateur une même information d'ordre grammatical : en effet "mon ami", "lui" relèvent du masculin et donnent de ce fait une même instruction : la rencontre fut une rencontre masculine. En revanche nos propositions sont plus conformes à un langage attendu (et l'on voit ici la distance prise par le langage yourcenarien !) : les termes "mon ami", "lui" tout en maintenant l'indétermination identitaire, font surgir une présence singulière existant en elle-même dans sa forme sémantique.

Envisageons maintenant la dernière proposition (proposition 3) laquelle intègre le choix de Marguerite Yourcenar : *un autre*, tout en explicitant l'enjeu sémantique de cette expression ; ce terme en effet est un "contrastif" qui présuppose un pronom générique humain dont il se distingue. Soit la proposition suivante : [parce qu'elles me parlent d'un autre être que vous, Monique]. Cette formulation crée contextuellement un référent "Monique", référent par rapport auquel *autre* se caractérise. En outre, l'emploi du substantif *être* ménage une ambiguïté de genre grammatical : bien que masculin, *être* a un sème générique renvoyant à la catégorie de l'existant en général ; l'aveu est ici davantage voilé ; il ménage l'ambiguïté du genre mais il exprime une information qui s'associerait davantage à l'aveu d'une infidélité conjugale (cliché dont Marguerite Yourcenar se méfie...) qu'avec l'aveu délicat, impossible, d'une rencontre homosexuelle. Cette proposition, si elle gagne en ambiguïté quant à l'objet du discours, appauvrit un propos dont la seule finalité est de dire le penchant homosexuel sans le dire explicitement.

Ainsi, l'étude de plusieurs formulations possibles permet de mieux mettre en relief la spécificité du choix yourcenarien, choix qui s'appuie sur une anaphore sans référent manifeste en co-texte. Dans le syntagme « parce qu'elles me parlent d'un autre », nous recevons l'information grammaticale suivante : la personne évoquée appartient au genre masculin. Mais d'un point de vue sémantique, *un autre* est incomplet puisqu'il ne renvoie cotextuellement, à aucun référent par rapport auquel il se définirait par opposition.

Cette anaphore *in absentia* n'a pas de référent manifeste cotextuellement ; l'éclairage pourrait donc relever du domaine pragmatique ; *un autre* référerait par contraste à l'allocutaire Monique ; ce qui renforcerait cette thèse est l'emploi du présent d'énonciation, succédant à l'imparfait du souvenir. L'allocuteur Alexis avoue la pérennité de son émotion dans le présent de sa vie avec Monique, pérennité d'une passion qu'il exprime par le détour de l'hypallage : le verbe *s'éprendre* a pour régime des êtres inanimés, "telle saison", "telle odeur", "telle ancienne mélodie" alors que ce verbe présuppose un régime humain. Le détour de l'aveu s'appuie donc sur un écart qui se fait par rapport à une norme sémantico-syntaxique particulière. L'aveu périphrastique de la passion par le verbe *s'éprendre* prépare l'expression d'un nouveau détour qu'est l'emploi de l'indéfini "un autre". En co-texte situationnel, donc exophorique, Monique serait le pôle exclu par rapport auquel s'affirme la passion pour "un autre". L'allocutaire Monique et nous lecteurs sommes dans l'obligation de coopérer pour combler une béance référentielle. La "compréhension" exigée par Alexis de la part de Monique est ici particulièrement sollicitée : elle doit saisir *in absentia* sa propre exclusion de la vie d'Alexis ; détour qui annonce les dernières pages de l'œuvre : « Mes mains, Monique, me libéreraient de vous » (A, p.121). Ainsi l'emploi du pronom indéfini accompagné de l'article indéfini maintient le discours dans l'indistinct et passe sous silence l'exclusion de Monique du cadre passionnel d'Alexis. Le narrateur choisit non seulement le détour, mais l'incomplétude discursive.

Nous proposons une dernière voie d'accès à un référent possible pour l'expression anaphorique *un autre* ; nous faisons ici appel au calcul inférentiel qui doit répondre au critère de pertinence. Quelle information inférée pourrait permettre au lecteur de proposer un référent-source ? Reprenons le co-texte de l'expression :

l'on eût dit que ma sensibilité, n'étant plus bornée à moi seul, se fût dilatée dans les choses. L'émotion du matin se prolongeait dans les phrases musicales du soir ; – telle nuance des saisons, telle odeur, telle ancienne mélodie dont je m'épris alors sont demeurées pour moi d'éternelles tentatrices, parce qu'elles me parlent d'un autre. (A, p. 55)

Nous observons une expression qui pourrait être le pôle référentiel à partir duquel "un autre" se mettrait en place : le segment de phrase qui attire notre attention est « l'on eût dit que ma sensibilité, n'étant plus bornée à moi seul se fût dilatée dans les choses ».

Le lecteur est attiré par "moi seul" qui induit la dichotomie moi / l'autre mise en relief par une phrase déclarative négative "n'étant plus bornée à moi seul". L'idée de "l'autre" est le scénario qui se

L'anaphore flottante un autre

construit dans l'esprit du lecteur même si "moi" trouve son complément dans "les choses". En effet si nous suivons la pensée du personnage Alexis, "les choses " lui "parlent d'un autre", donc les choses portent en elles la représentation d'un autre. Nous proposons cette reformulation susceptible d'expliciter les propos d'Alexis :

[L'on eût dit que ma sensibilité, n'étant plus bornée à moi seul se fût dilatée en un autre dont les choses continuent à me parler.]

Un tel scénario n'est possible que si le lecteur procède à un double déchiffrement : la dichotomie moi / un autre, puis un cheminement contextuel : "les choses" (ce qui est autre que "moi") contiennent métonymiquement "un autre" dont elles sont la représentation sensuelle. En outre le lecteur peut appuyer le bien-fondé de ce pontage inférentiel sur une phrase qui se situe une dizaine de pages plus loin et qui emploie la même expression "un autre" :

J'ai trop senti combien peu durables sont les émotions les plus vives, pour vouloir, du rapprochement d'êtres périssables, engagés de toutes parts dans la mort, tirer un sentiment qui se prétende immortel. Ce qui nous émeut chez un autre ne lui est après tout que prêté par la vie. (A, p. 69-70)

Ici coexiste "un autre" et le référent manifeste "nous" dont il représente l'élément contrastif. Cette phrase peut sous-entendre : un autre que soi. Enfin dans *Quoi ? L'Éternité*, la narratrice Marguerite Yourcenar évoque les amours du mari de Jeanne, Egon, avec Franz et présente les réflexions de Jeanne concernant la conception des relations amoureuses qu'affiche Egon :

Il eût trouvé vain d'essayer d'aimer n'importe quel passant d'un soir. Elle l'en blâmait parfois, à l'époque où ils parlaient librement de toutes ces choses, d'établir ainsi une ligne de démarcation entre l'autre et soi. (QE, p.174)¹¹

Nous retrouvons la dichotomie l'autre / soi dans un contexte qui entretient avec le récit *Alexis* des liens très étroits puisque Marguerite Yourcenar se réclame, entre autres, pour la création d'*Alexis* des modèles que furent les personnes qui ont accompagné sa jeunesse, Jeanne et Egon :

¹¹ Marguerite YOURCENAR, *Quoi ? L'Éternité*, paris, Gallimard, Coll. Folio, 1988, n° 2161.

Il en résulta en 1928 *Alexis* où je m'étais servie, pour reculer dans le passé ma mince aventure, de l'alibi que m'offrait le souvenir de Jeanne et d'Egon. (*QE*, p.137-138)

Ainsi notre proposition de considérer "moi" comme référent-source ou antécédent de *un autre* par pontage inférentiel peut trouver dans la référence à *Quoi? L'Éternité* un appui. Le locuteur joue sur l'incomplétude inhérente à l'anaphore ; il la redouble en choisissant un terme à contenu indéterminé et à référent non manifeste ; le texte devient pour le lecteur une sorte de labyrinthe « un entrecroisement de chemins dont certains sont sans issue et constituent ainsi des culs-de-sac, à travers lesquels il s'agit de découvrir la route qui conduit au centre de cette bizarre toile d'araignée »¹².

Observons à présent la reprise de *un autre* par *il*. Le pronom identificateur *un autre* est, dès la phrase suivante, anaphorisé par le pronom personnel sujet *il* :

Puis, un matin, il ne vint plus. (*A*, p.55)

La reprise de *un autre* par ce mode de donation qu'est *il* est problématique. Dans son ouvrage *Anaphores et pronoms*, G. Kleiber formule à partir des propos de Benveniste la différence entre *je* et *il* :

Je est automatiquement informé, ne peut être mal employé, simplement parce qu'il ne définit, pour être interprété, "aucune autre condition" que son usage. A contrario, on peut penser que *il*, s'il est également à interpréter localement, définit, lui, des conditions spécifiées pour être interprétable. Dans le cas le plus simple, sera identifié comme tel un groupe nominal masculin singulier en position référentielle et *il* s'interprétera comme désignation du même individu que son antécédent¹³.

Parmi les conditions spécifiées, G. Kleiber propose l'exemple suivant : *Pussy a griffé Sophie. D'habitude, il est gentil*. Il suffit de remplacer le nom propre *Pussy* par une description indéfinie *un chat* pour que la séquence devienne maladroite : *un chat a griffé Sophie. D'habitude, il est gentil*. En fait, ce qu'il faut bien voir, c'est que la structure saillante dans ces cas et dans ceux que nous verrons ci-dessous comporte comme partie constitutive le caractère "défini" du référent et que ce caractère influe sur l'action ou l'état saillant pour le référent¹⁴.

¹² Jean CHEVALIER. Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont, 1969, p. 554. Les auteurs de cet ouvrage proposent pour l'étude du labyrinthe une définition extraite de l'ouvrage de M. Brion, *Léonard de Vinci*, Paris, 1952.

¹³ Georges KLEIBER, *Anaphores et pronoms*, op. cit., p.92.

¹⁴ *Ibid.*, p. 92-93.

Observons à la lumière de ces remarques l'exemple extrait d'*Alexis* :

– telle nuance des saisons, telle odeur, telle ancienne mélodie dont je m'épris alors sont demeurées pour moi d'éternelles tentatrices, parce qu'elles me parlent d'un autre (P1). Puis, un matin, il ne vint plus (P2).

Dans cet exemple, *un autre* est un référent indéfini, à double titre, puisque l'article *un* est choisi comme déterminant du pronom, lui-même indéfini, *un autre*. De ce fait, la reprise par le pronom personnel *il* s'appuie non pas sur une identification autonome du référent mais sur une expression référentielle non autonome ; dans ce cas, « une sortie de la situation relatée par la phrase P1 ne peut se faire, puisque la structure saillante dans laquelle est impliqué le référent se résume à l'événement relaté »¹⁵. S'instaure donc une situation de dépendance qui « n'autorise donc pas une suite qui prendrait en compte le référent dans un autre état ou situation que celle qui lui donne ici existence ». *Un autre* n'étant pas un terme singulier (description définie, démonstratif) il ne peut pas ouvrir la voie à une prédication dans P2 qui porte sur le référent en dehors de la situation relatée par P1. Ainsi le marqueur référentiel étant indéfini, il ne bénéficie pas d'une autonomie "existentielle" : *un autre*, ne donne pas accès à une existence propre dans la phrase P2, "Puis, un matin, il ne vint plus". La représentation mentale du référent chez le lecteur à partir de *il* ne peut pas s'imposer par l'addition d'un prédicat présentant une propriété stable du référent ; l'incomplétude de *un autre*, le flottement référentiel qu'il induit, confirme le refus d'*Alexis* de promouvoir l'objet de ses désirs et le personnage de sa rencontre au rang de référent singulier. L'indéfini est préservé ; la classe de l'humain est flottante dans sa référence spécifique. En fait, l'essentiel pour *Alexis*, c'est la qualité axiologique, "la beauté" dont cette rencontre évoquée n'est qu'une incarnation parmi d'autres possibles. Rappelons la phrase de l'aveu :

ce ne fut pas ma faute si, ce matin-là, je rencontrai la beauté ... (A, p. 54)

Enfin la reprise de *un autre* par *il* se situe dans une phrase prédicative négative disant la fin de la rencontre amoureuse par l'absence définitive de l'objet aimé : "il ne vint plus". Cette présence-là, comme les circonstances qui l'ont fait surgir, fait partie de ces

¹⁵ *Op. cit.*, p. 95.

"passantes". Seule reste essentielle, l'expression synecdochique de "l'autre" : la beauté.

Nous pouvons nous demander à cette étape de l'étude de l'anaphore flottante *un autre* si, à partir de ce terme et dans la progression discursive, peut se constituer une chaîne anaphorique ; et si, dans ce cas, cette chaîne mènerait à un terme singulier, à un désignateur précis.

Nous entendons par chaîne anaphorique le concept défini par Chastain que F. Corblin cite dans son ouvrage *Les bornes de la reprise dans le discours-anaphores et chaînes de référence*¹⁶:

Appelons chaîne anaphorique une séquence d'expressions singulières apparaissant dans un contexte telles que si l'une de ces expressions réfère à quelque chose, toutes les autres y réfèrent également.

Nous constatons dans l'enchaînement discursif la suppression de toute référence humaine. La rencontre homosexuelle est traitée sur le mode métonymique de la culpabilité et de la faute. Nous notons ensuite un retour vers l'agent complice de son acte. Le narrateur Alexis s'appuie dans son discours sur des relatives périphrastiques :

Ce que j'avais éprouvé n'était rien moins qu'un amour ; ce n'était pas même une passion. Si ignorant que je fusse, je m'en rendais bien compte. C'était un entraînement que je pouvais croire extérieur. Je rejetais la responsabilité tout entière sur celui qui l'avait seulement partagée ; je me persuadais que ma séparation d'avec lui avait été volontaire, qu'elle était méritoire. (A, p. 58)

Les relatives périphrastiques « n'ont pas de véritable antécédent ; le terme qui les introduit, *celui* ou *ce* n'a qu'un sens très général (le trait **humain** ou **non animé**). Quant au pronom relatif, il constitue une variable dont les différents valeurs sont déterminées par le contenu de la relative »¹⁷. Dans l'extrait que nous avons cité, nous n'avons donc pas de relation de co-référence ou d'anaphore avec un antécédent. C'est la relative elle-même qui donne un contenu référentiel au pronom relatif. L'être humain que représente *celui* devient, par le contenu de la relative, déterminé : « celui qui l'avait seulement partagée » peut être traduit par "mon complice". À la phrase suivante le pronom personnel complément *lui* joue un rôle anaphorique, son antécédent-source est la valeur prise par la relative périphrastique,

¹⁶ F. CORBLIN, *Les formes de reprises dans le discours-anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes, 1995, coll. Langue/discours, p.151.

¹⁷ Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOU, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, Coll. Linguistique nouvelle, p. 487.

mais nous pouvons également compléter cette source référentielle de *lui* par l'approche "mémorielle", approche qui selon Kleiber renonce au critère textuel et prône le critère de la saillance préalable : « [...] l'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent "présent" ou déjà manifeste dans la mémoire "immédiate"¹⁸. Pour le cas étudié, le critère textuel est efficace puisqu'il y a antécédent immédiat (celui qui ...) ».

Depuis la saillance de *un autre*, aucune chaîne anaphorique explicitant la référence humaine évoquée par Alexis ne s'est mise en place. Ainsi le choix de *un autre* comme mode de donation anaphorique pour évoquer un être humain de genre masculin sans référent manifeste dans le texte révèle à la fois une caractérisation essentielle, celle du genre masculin et la totale absence de quelque détermination quant à l'identité ou aux caractéristiques de cet homme. Cette anaphore flottante pourrait être commentée indirectement par Alexis lui-même dans les propos suivants :

Je me suis tu, jusqu'à présent, sur les visages humains où s'est incarné mon désir ; je n'ai interposé, entre vous et moi, que des fantômes anonymes. Ne croyez pas qu'une pudeur m'y contraigne, ou la jalousie qu'on éprouve même à l'égard de ses souvenirs. (A, p. 69)

Dans ce premier commentaire, Alexis réfute deux possibilités d'explication du choix des "fantômes anonymes", l'une relevant d'un comportement moral, l'autre d'un sentiment passionnel.

Quelques lignes plus loin, il revient sur ce choix de l'indétermination de l'identité des êtres de passage ; pour Alexis, seul est retenu ce qui fait appartenir l'être singulier à un tracé esthétique, "la courbe d'une nuque", "le pli de lassitude", proposant une seule esquisse, un fragment universel d'un être singulier. Remarque confirmée par le choix d'une détermination zéro au mot "âme" dans la phrase-clausule :

tout ce qui affleure d'âme à la surface d'un corps. (A, p.71)

Marguerite Yourcenar a proposé au lecteur par cette anaphore flottante *un autre* une démarche herméneutique ; le lecteur élabore un tissage sémantique qui permet surtout de rendre compte d'un mécanisme de cryptage, une représentation flottante de "l'autre" ; parce que l'essentiel n'est peut-être pas là. Marguerite Yourcenar dénonce tout penchant vers l'anecdotique en ne nommant pas le

¹⁸ Georges KLEIBER, *Anaphores et pronoms*, op. cit., p. 25.

réfèrent et en choisissant, en outre, l'incomplétude anaphorique. Elle opère des choix linguistiques subversifs dans la mesure où ils construisent un discours *autre* sur l'homosexualité. "L'événement" est de l'ordre du discursif : le choix de *un autre* déplace l'expérience narrée vers une épiphanie de "ces minutes matinales"; sorte d'aubes rimbaldiennes libératrices.

Puis un matin, il ne vint plus. Ma fièvre tomba : ce fut comme un réveil.

Cette "poétique du détour" n'est-elle pas plutôt une "poétique de l'entour", quête d'un langage au seuil du mystère, de l'inouï et dont les choix langagiers de Marguerite Yourcenar provoquent l'intime diffusion.